



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1031

Attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 6 100 euros à
l'Association Sport Fitness

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 27 AVRIL 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 AVRIL 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 AVRIL 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1031 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE FONCTIONNEMENT DE 6 100 EUROS A L'ASSOCIATION SPORT FITNESS (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 mars 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération du 22 septembre 2014, vous avez approuvé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 3 900 € à « l'Association Sport Fitness » dans le cadre de l'animation et de l'encadrement de 11 séances de fitness du dimanche matin, programmées du 28 septembre au 21 décembre 2014 simultanément aux gymnases Anselme et Paillou.

Je vous rappelle que cette association à but non lucratif qui relève de la loi du 1^{er} juillet 1901, a pour objet d'organiser et d'animer les activités liées au fitness.

Actuellement, cette association, créée en janvier 2002 et dont le siège se situe à Lyon 3^e, compte plus de 200 adhérents.

Elle propose notamment les activités suivantes :

- des cours collectifs de gymnastique de maintien à la salle de judo du gymnase Patrick Lamy à Lyon 3^e, les mercredis et les vendredis de 12h00 à 14h00 ;
- des cours de fitness gratuits, chaque dimanche matin de 9h00 à 12h00 aux gymnases Anselme (3^e arrondissement) et Paillou (8^e arrondissement) ;
- des événements fitness et zumba à thème (Lyon Marathon Fitness) ;
- des stages de formations pour les personnes en cours de validation de diplômes.

Ces séances collectives dans lesquelles sont proposées quatre catégories d'activité « cardio-vasculaire / chorégraphie / renforcement musculaire / zen » sont chacune dirigées par une équipe diplômée.

L'Association Sport Fitness ne bénéficie pas d'une subvention annuelle de fonctionnement général.

Cette association a formulé une demande d'aide financière municipale dans le cadre de l'animation et de l'encadrement des 13 séances de fitness du dimanche matin qui seront programmées du 11 janvier au 14 juin 2015 simultanément aux gymnases Anselme et Paillou.

Cette activité se poursuivra les dimanches matin pendant la période estivale à la piscine du Rhône.

Afin de permettre à cette association d'organiser ses séances du dimanche matin dans les meilleures conditions possibles, je vous propose qu'une seconde subvention exceptionnelle de 6 100 € lui soit allouée.

Vu la délibération du 22 septembre 2014 ;

Vu l'avis du Conseil des 3^e, 7^e et 8^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention exceptionnelle de 6 100 € est allouée à « l'Association Sport Fitness », pour l'animation et l'encadrement de 13 séances de fitness le dimanche matin aux gymnases Anselme et Paillou, du 11 janvier au 14 juin 2015.

2- La dépense en résultant, soit 6 100 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPF 12 « événements sportifs de proximité », opération SPF 121.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT